

Image not found or type unknown



Help svp :Procuration pour un achat immobilier

Par **mosstapha**, le **15/06/2011** à **16:08**

Bonjour, rnje suis sur le point d'acheter un bien immobilier au Maroc et je vais de ce fait me faire représenter par un membre de la famille sur place.rnj'ai reçu aujourd'hui la lettre de procuration et je voulais savoir ce que je devais en faire, mise a part ma signature est-ce que je doit le faire tamponner/signer par ma mairie? (c'est ce que le notaire lui a dit au Maroc).rnrmerci pour votre aidernrnCordialementrnmosstapha